

PASSE-TEMPS

LE

LE PARTERRE

ET

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

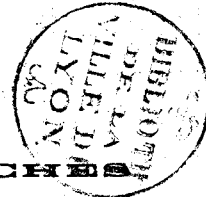
Six Mois..... 3 fr.
En An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

Y. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »



SOMMAIRE

Causerie : Une Tempête dans un verre d'eau.....	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X...
Concours du Conservatoire...	X...
Chronique féminine : Caisnes dotales.....	Laurence ARNOTTO.
Le Quatorze Juillet (poésie)...	Fernand de ROCHER
Notes d'actualité : Fêtes Nationales.....	Marcel FRANCE.
Les Gaietés de la Semaine...	Georges ROCHER.
Lettre parisienne : Une vente curieuse à l'hôtel Drouot...	René GROUÉ.
Nos Poètes : Louis Mercier.	JEAN-BACH SISLEY
Bulletin financier.	



CAUSERIE

Une Tempête dans un verre d'eau

La Bureaucratie ministérielle est en pleine effervescence : on a pu croire — un instant — à une levée en masse de tous les ronds de cuir.

Il n'en a rien été. Les ronds de cuir ne sont pas d'humeur belliqueuse ; comme le soldat de Scribe, ils savent se taire sans murmurer : ils ont — pour eux — la force d'inertie.

Nous assistons — tout simplement — à une tempête dans un verre d'eau.

Mais aussi, se figure-t-on un ministre qui — faisant litière des traditions les plus anciennes et partant les plus respectables — s'avise de demander aux employés placés sous ses ordres, de venir régulièrement à leur bureau ?

De la part d'un commerçant ou d'un

industriel cette exigence paraîtrait toute naturelle ; venant d'un ministre, elle est faite pour surprendre désagréablement ceux auxquels elle s'adresse.

Personne n'ignore qu'on ne travaille pas dans les ministères — j'entends, d'une manière assidue — la besogne est confiée à quelques subalternes, toujours les mêmes, qui s'attachent surtout à mettre en pratique la fameuse devise : hâtons-nous lentement !

Les autres ne viennent au bureau que d'une façon intermittente, quand ils n'ont rien de mieux à faire, sauf le dernier jour du mois qui — par une anomalie inexplicable en ce temps de laïcisation à outrance — continue à s'appeler la Sainte-Touche.

D'aucuns vont même jusqu'à prétendre que passer à la caisse, c'est encore une fatigue qu'on leur impose et ne seraient pas éloignés de demander que les mensualités leur soient payées à domicile.

Pour masquer leurs absences, les expéditionnaires, les rédacteurs, voire même les chefs de bureaux ont recours à des ruses dont les amusantes divulgations de Courteline ne donnent qu'une faible idée.

On a cité le cas d'un chef de bureau qui — pour arrondir ses émoluments — avait pris un emploi de voyageur de commerce et disait à ses clients :

— Je pourrai vous être utile à l'occasion, si vous faites des démarches au ministère de..... j'y suis, en effet chef de bureau à mes moments perdus.

Non moins curieux, l'employé que ses fonctions au ministère n'empêchaient pas de confectionner — pour les scènes parisiennes — de gais vaudevilles.

Tenu d'assister à de fréquentes répétitions, celui-là avait deux chapeaux et en laissait un sur son bureau ; puis, — comme accessoire complémentaire — un petit pain qu'au retour il tenait à la main, prêt à dire à son chef :

— Je mourais de faim, je viens d'aller acheter un petit pain tout chaud...

Le truc du chapeau vient d'être éventé par M. Clémenceau : il faudra chercher autre chose.

Passant — au moment où l'on s'y attendait le moins — une revue des bureaux, le nouveau ministre de l'intérieur constata que la plupart des employés étaient absents.

En revanche, à leurs places, s'étaient installés des chapeaux de paille uniformément vieux et jaunis.

— Voilà bien des chapeaux — dit le ministre au Secrétaire d'Etat et aux chefs de bureau qui l'accompagnaient — mais où sont leurs têtes ? A voir la poussière qui les recouvre il faut croire qu'elles ne les coiffent pas souvent ; les rédacteurs ne fument point de cigarettes dans les couloirs, comme ils voudraient le laisser supposer, ils sont aux courses ou au café en train de faire une manille, on ne les paie pas pour cela...

Le lendemain paraissait l'arrêté suivant :

« Les bureaux du ministère sont ouverts de neuf heures du matin à midi, et de trois heures à sept heures du soir.

« Tous les fonctionnaires appartenant à l'administration centrale devront être à leur poste à l'ouverture des bureaux, et y resteront jusqu'aux heures de fermeture. Aucun manquement à cette règle ne sera toléré, et « les absences motivées ne seront autorisées par les directeurs qu'à titre tout à fait exceptionnel, sans que le service puisse en souffrir ».

Les employés qui se signaleraient par leur inexactitude fréquente seront passibles des mesures disciplinaires prescrites par l'article 15 du décret réglementaire du 15 juillet 1897 ;

- 1° La réprimande ;
- 2° La rétrogradation ;
- 3° La révocation.

Cela est net, tranchant, et ne souffre

pas de réplique : il est à souhaiter que l'exemple donné par le ministre de l'intérieur soit suivi par ses collègues des autres ministères.

Les employés seront mécontents de se voir, à ce point, troublés dans leurs petites habitudes — à leur place, nous serions comme eux — mais ils s'y feront, quant à ceux qui ne voudront pas « s'y faire » ils s'en iront et ce sera autant de budgétivores de moins : il en restera toujours assez !

Remarquez que le ministre atténue singulièrement sa sévérité ; il exige de ses subordonnés leur présence dans leurs bureaux respectifs : il ne leur demande pas d'y travailler.

Ce serait — paraît-il — excessif.

Ceux qui possèdent — ou croient posséder — des aptitudes littéraires, auront tout le temps de se livrer à la confection de romans-feuilletons ou d'œuvres dramatiques d'un vif intérêt, tout au moins à une production intensive de vers appelés à disparaître en volumes. Et — admirez une fois de plus comme tout se tient — la journée de sept heures dans les ministères va peut-être donner un essor inattendu à la littérature.

Quant à ceux qui ne « produisent » pas, ils auront tout le temps de casser du sucre sur leurs chefs ou de somnoler sur leur journal.

Cette dernière occupation leur permettra d'échanger avec le collègue qu'ils croiseront dans les couloirs, des propos dans le goût de celui-ci :

— Mon cher, tu vois un homme harassé, je n'en puis plus !

— Tu as donc un surcroît de travail dans ta division ?

— Non, mais par cette chaleur, au bureau on dort vraiment trop... C'est éreintant !

Pierre BATAILLE.



Echos Artistiques

Mlle Janssen, qui honora si hautement notre théâtre et à qui le public lyonnais montra tant de fidélité et d'affection, vient d'être engagée pour une tournée en Amérique, par M. Savage, directeur d'une grande Compagnie. Elle y va créer un opéra nouveau de Puccini et surtout interpréter le répertoire wagnérien.

Nous apprenons que M. Léon Escalais, le fort ténor bien connu, vient de signer avec la direction de l'Opéra khédivial du Caire, pour la prochaine saison d'hiver.

Les directeurs du théâtre de la Monnaie ont arrêté à peu près les ouvrages qui seront donnés pendant la prochaine saison. Parmi les nouveautés figurera *Pelléas et Mélisande*, l'ouvrage de M. Claude Debussy.

MM. Guidé et Kufferath donneront également dans le courant de l'hiver, les *Troyens*, de Berlioz; *Madame Chrysanthème*, de Messager, et la *Fiancée vendue*, de Smetana, dont ce sera la première représentation en langue française.

Sur la question du chapeau de théâtre, un érudit propose une solution renouvelée d'une ordonnance du temps de Louis XIV.

Alors les femmes avaient pris l'habitude de conduire elles-mêmes leurs carrosses et il en résulta de nombreux accidents. Le lieutenant de police décréta : « Seront seules autorisées à conduire elles-mêmes les dames ayant dépassé quarante ans ».

Ce fut, paraît-il, radical. Mais si l'on en faisait autant pour les chapeaux, qui sait si beaucoup de femmes ne renonceraient pas à aller au théâtre ?

MM. Albers, Decléry et Belhomme, engagés à la Monnaie, par l'intermédiaire d'une agence de Paris, avaient refusé de continuer à payer à l'agent intermédiaire le quantum qui lui était dû aux termes d'une convention particulière. Ils soutenaient que ce quantum devait être payé lors du premier engagement. Fort de la clause de paiement signée par les artistes, le directeur de l'agence intenta à ceux-ci un procès devant le tribunal civil de Bruxelles qui a débouté, avec dépens, le demandeur de son action.

Le premier *Landgericht* de Berlin vient de rendre un jugement important et destiné sans nul doute à faire loi en Allemagne : même trente ans après la mort de son compositeur, un opéra quelconque ne peut être interprété librement si l'un des auteurs du livret est encore vivant.

On ignore généralement que le grand dramaturge Ibsen fit au moins une fois dans sa vie une concession considérable au public.

Dans *Maison de Poupée*, l'héroïne, à la fin de la pièce, abandonne son mari et ses enfants. A la demande d'un directeur allemand, auquel ce dénouement paraissait trop audacieux, Ibsen en écrivit un autre. Son héroïne s'y déclarait coupable envers elle-même, mais n'avait pas la force de quitter les petits.

Ce dénouement optimiste n'est plus joué nulle part aujourd'hui.

M. William-Waldorf Astor, le multimillionnaire américain, qui, depuis plusieurs années, a transféré sa résidence de New-

York à Londres, a l'habitude de donner tous les étés, quelques soirées musicales qui comptent parmi les plus somptueuses de la capitale anglaise, et pour lesquelles il a soin de s'assurer le concours des artistes les plus appréciés.

Cette année, le choix de M. Astor s'est porté sur Mme Melba, M. Caruso et le petit prodige du violon, Mischa Elman, trois artistes qui n'ont pas à se plaindre, car les cachets que paie M. Astor par soirée, pour deux airs d'opéra ou deux concertos pour violon, sont des plus appréciables. Les voici : M. Caruso touche, par soirée, 12.500 francs; Mme Melba 10.000 francs, et le petit Mischa Elman, 5.000 francs.

Une chanteuse anglaise, miss Tilley, vient d'être engagée, à New-York, à des conditions, ma foi, assez originales. L'artiste touchera 50 francs pour chaque minute passée en scène.

Plus que personne, la jeune artiste aura le droit de dire : *Times is money*.



CONCOURS DU CONSERVATOIRE

(SUITE)

Jeudi 12 juillet. — Déclamation lyrique :

ELÈVES HOMMES

Ni premier ni second prix.

Premier accessit. — M. Rambaud, voix de ténor léger, rôle de Jean, du *Jongleur de Notre-Dame*, de Massenet.

Deuxième accessit (unanimité). — MM. Charvat, voix de baryton; Martin, dans Clément Marot, de *La Basoche*, de Messager.

Deuxième accessit. — M. Velay, voix de basse, rôle du prier du *Jongleur*.

Deuxième accessit. — M. Broquin, voix de ténor, rôle de don José de *Carmen*.

ELÈVES FEMMES

Ni premier ni second prix.

Premier accessit (rappel). — Mlle Rochet, rôle de Brunehilde, de *Sigurd*.

Premier accessit. — Mlle Isabelle Besson, voix de chanteuse légère, rôle de Gretel de *Hanssen et Gretel*.

Deuxième accessit (unanimité). — Mlle Marcou, voix de mezzo-soprano, dans *Carmen*.

Deuxième accessits. — Mlle Delhomme, dans la *Flûte enchantée*, de Mozart, et Mlle Tonda, dans *Colette de la Basoche*.

Le jury, sous la présidence de M. Savard était composé de MM. Landouzy, Beyle, Bourgeois, Fargues, Laurent Chat, Roux, Loret et Léon Vignon.

Vendredi 13 juillet. — Déclamation dramatique :

1^{er} prix : M. Pollaud; 2^e prix Mlle Ywarth; 1^{er} accessit : MM. Rousseau et Frédière.

Le jury était ainsi composé : MM. Savard, Pic, Baldensperger, docteur Sabatier, docteur Rivière, Rey, Cresson, Cantinelli, Loret, Roux et Laurent Chat.

Voici les résultats du concours de fin d'année des classes du Conservatoire de musique, complétant la liste déjà donnée :

Harmonie. — 1^{er} prix, MM. Emile Blum, Pierre Meurdefroyd; 2^e accessit, MM. François Bois, à l'unanimité, et Louis Gastaldi.

Solfège (instrumentistes, élèves hommes). — 2^e prix, MM. Bernol, Ladot; 1^{er} accessit, M. Genin.

Solfège (instrumentistes, élèves femmes). — 1^{er} prix, Mlle Auber, à l'unanimité, Mlle Boisson; 2^e prix, Mlle Monneret, Mlle Vêrard, rappel; 1^{er} accessit, Mlle Ribes; 2^e accessit, Milles Ducros.

Solfège (chanteuses). — 1^{er} prix, Mlle Lefort, à l'unanimité; 1^{er} accessit, Mme Masenod; 2^e accessit, Milles Charpiot, Godfrin.



CHRONIQUE FÉMININE

Caisses Dotales

« Caisse dotale », tel est le nom qui a été donné à une œuvre de solidarité sociale créée à Pithiviers, pour permettre aux jeunes ouvrières de la ville de se constituer, par leurs économies fructifiées, un petit pécule qui leur facilite l'entrée en ménage.

Dans la vie ouvrière, le mariage est bien souvent un événement critique dont la répercussion budgétaire se fait longtemps et fâcheusement sentir, si même elle ne finit pas par un désastre. On achète à crédit pour monter son ménage, les enfants arrivent, lourde charge nouvelle, et c'est comme un lamentable engrenage qui entraîne, de chute en chute, toujours plus bas, dans la misère.

Aussi est-ce à ce moment que le jeune homme et la jeune femme ont besoin d'être encouragés et soutenus.

Je ne m'occupe pas beaucoup de politique, mais j'ai lu, parce qu'il m'avait été signalé par la nouveauté de ses aperçus, le discours que M. Ribot prononça à Roubaix à l'ouverture de la période électorale et j'en ai noté ce pas-

sage d'un point de vue vraiment nouveau, en effet : « Certes, je veux qu'on garantisse aussi largement que possible la sécurité des derniers jours de l'ouvrier, mais la vieillesse n'est pas tout dans une nation. Ce qu'il faut protéger surtout, c'est l'acte créateur qui fonde la famille. Ce n'est pas à 60 ans qu'un citoyen est le plus intéressant, c'est à 23 ou 25 ans, quand il songe à se marier ».

Que voilà bien la pensée lumineuse d'un législateur prévoyant de l'avenir de la race et du pays ! Car il est bien évident qu'il est dans l'ordre probable des choses que, protégé à ce passage difficile de la vie : la création du foyer, l'ouvrier aura la suite de sa propre existence et celle de sa famille plus aisée et qu'il arrivera la plupart du temps, au seuil de la vieillesse avec le pain de ses vieux jours assuré grâce à une épargne commencée de bonne heure, puisqu'il sera entré en ménage avec de l'avance au lieu d'avoir eu, dès le début, à se trouver aux prises avec le ver rongeur de la dette.

Penser à secourir la vieillesse avant d'avoir songé à favoriser l'essor de la jeunesse, c'est tout uniment mettre la charrue avant les bœufs.

Et c'est pourquoi nous avons été vivement intéressée par cette œuvre de la caisse dotale de Pithiviers. Cette caisse est alimentée par les versements des jeunes filles jusqu'à 26 ans (versements annuels de 5 francs au minimum et de 60 francs au maximum) et les dons et subventions recueillis par l'œuvre sont, chaque année, répartis au prorata des versements effectués et vont grossir le montant du dépôt qui se trouve ainsi composé du capital économisé, de l'intérêt (3 %) de ce capital, des primes et de l'intérêt de ces primes. La caisse dotale a compris la première année, trente-cinq jeunes filles dont les versements personnels ont pu être majorés, grâce aux dons et aux subventions et aux intérêts de 50 %. Elles sont, à cette heure, près de cinquante sociétaires.

C'est une œuvre à faire connaître et à imiter, et c'est avec grand plaisir que nous avons appris que des œuvres similaires avaient déjà été créées un peu partout.

Une application de l'idée a même été faite avec une particulière ingéniosité par la Ligue du Coin de Terre et du Foyer que l'abbé Lemire a organisé à Hazebrouck, chef-lieu de la circonscription qu'il représente à la Chambre. A l'instigation de son directeur, la Ligue constituée, au profit des jeunes ménages qui se forment parmi ses membres, une dot terrienne et leur assure un petit coin de terre bien à eux, rempart suprême contre la désorganisation et la misère familiales.

Laurence ARNOTTO.

LE QUATORZE JUILLET

Drapeaux. Drapeaux. Drapeaux. Drapeaux.
Des tas de maisons pavoisées.
Drapeaux aux balcons, aux croisées.
Tenons à la main nos chapeaux.

Retraite aux flambeaux. Des musiques :
Tambour, grosse caisse, hautbois.
Des gens à la gueule de bois.
Plaisirs moraux, plaisirs physiques.

La foule. Voici les soldats.
Général. Préfet, l'œil se rince.
Légion d'honneur. Ah ! bien, mince !
Deux élus. Trente candidats.

Banquets. Tentes. Mâts de cocagne.
Saucissons. Radis. Beurre. Anchois.
Poulet. Haricots. Vins au choix.
Desserts très variés. Champagne.

Discours. Discours. Des mots ! Des mots !
« Messieurs, puisque ce vin pétille...
« Liberté... le Droit... la Bastille... »
Bravos. Un ban. Cris d'animaux.

Discours. Harangues familiales.
Café froid. Pourboire. Vivat !
Loubet... Behanzin... Sisowath...
Vive Machin ! Vive Fallières !

Grand bal. Rendez vous. Tourtereaux.
Drapeaux. Drapeaux. Danseur godiche.
Marseillaise. Polka. Matichiche.
Limonade. Glace. Sirop.

Lampions. Oriflammes. Cohue.
Poussière. Pochards trébuchants.
Des cris et des cris et des chants.
Re-Marseillaise dans la rue.

R. F. sur des tas d'écrêteaux ;
Ecusson sur chaque édifice.
Marseillaise. Feu d'artifice.
Re-Marseillaise. Serpenteaux.

Bombes. Pétards. Bravos. Fusées.
Ca siffle ; c'est rouge, vert, bleu.
Voici la Paix en traits de feu.
Le bouquet. Femmes écrasées.

Retour. On est dégringolé.
On est mort, on a la colique.
— Mais, c'était pour la République
Et puis, on a bien rigolé.

Fernand de ROCHER.

GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 6, Rue St-Côme (au premier)



NOTES D'ACTUALITÉ

Fêtes Nationales

La fête nationale vient de finir. C'est la trêve de la politique et des affaires, les vacances approchent, la campagne, la montagne et les plages nous appellent de toute leur verdure ou de toute leur fraîcheur ; la vie parisienne est avare pour le chroniqueur d'événements sensationnels et les sujets d'articles se font rares. Pourquoi ne profiterions-nous pas du 14 juillet pour parler des fêtes nationales. Le sujet en vaut bien un autre !

Toutes les fêtes de l'antiquité eurent un caractère exclusivement religieux ; on célébrait certainement les grands faits de l'histoire, les anniversaires de victoires, mais on en faisait remonter le mérite aux dieux et c'est vers eux qu'allait la joie populaire. Ce ne fut guère qu'aux temps mérovingiens qu'on trouve trace de réunion de peuples de diverses régions à l'occasion de combats d'animaux. Plus tard, on vit se créer les fêtes populaires et les fêtes royales ; celles-ci composées de grands tournois et de cavalcades pour les seigneurs, celles-là de représentations théâtrales ou de pantomimes burlesques en plein air pour le peuple. Mais ces réjouissances n'avaient nullement le caractère de solennités.

C'est de la Révolution que datent les fêtes nationales. La première qui eut un éclat considérable fut celle de la Fédération, célébrée au Champ-de-Mars le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Puis on compte successivement en 1792, la Fête de la Fraternité et celle de l'Hospitalité, l'anniversaire du 10 août, la fête de la Raison qui fit scandale et la fête de la Victoire en l'honneur des armées de la République.

En 1794, il n'y eut guère que la fête de l'Être suprême que Robespierre organisa pour détruire le culte de la déesse Raison et surtout pour regagner son autorité et sa popularité. Il n'obtint pas le résultat qu'il souhaitait d'atteindre. On s'étonna, notamment, qu'il fût devenu si farouche déiste après avoir précédemment fait parade de sentiments si contraires.

En 1798, on institua la fête de la Souveraineté du peuple pour le 20 mars de chaque année et on continua, pendant tout le Consulat, de célébrer les grandes solennités républicaines. Elles furent toutes supprimées quand vint l'Empire et on les remplaça par une fête nationale qui se célébra le 15 août, jour anniversaire de la naissance de Napoléon.

Sous la Monarchie, comme plus tard sous le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, elle fut reportée à la St-Louis ou à la Fête-Dieu, puis, sous le Second Empire, rétablie à la date ancienne.

En 1880, on revint au 14 juillet et depuis lors cette date a été maintenue. Ajoutons qu'en 1892 on institua une deuxième fête nationale, le 22 septembre, mais elle ne fut célébrée que très irrégulièrement.

Voici pour la France. Nous parlerons à présent des fêtes nationales des divers pays.

En Russie, elle a lieu le jour anniversaire de la naissance du tsar et consiste surtout en des danses et des jeux publics. Ce jour-là, le peuple et les municipalités envoient de nombreux et magnifiques cadeaux au souverain.

En Autriche, c'est également l'anni-

versaire de l'Empereur qui constitue la fête nationale. Une autre fête a lieu spécialement en Hongrie, le 20 août, en mémoire de saint Etienne qui fut le premier roi du pays. A Budapesth, la capitale des Etats, une procession imposante promène par les rues une relique qui est le bras du saint. Un archevêque désigné spécialement par le souverain, prononce un grand discours patriotique et la journée s'achève dans un banquet.

En Danemarck, on célèbre, le 5 juin, la promulgation de la Constitution de 1849. Dans l'après-midi, le peuple se réunit sur les places publiques et l'on discute chaudement les affaires du pays.

En Grèce, la fête nationale a lieu le 25 mars, date à laquelle les Hellènes secouèrent le joug de la Turquie, en 1832. On célèbre aussi, le 23 avril, la fête du roi par un *Te Deum* solennel et des réjouissances publiques.

C'est en 1830 que la Belgique fut constituée en royaume. On en fête l'anniversaire jusqu'en 1890, mais depuis la date a été changée et c'est les 21, 22 et 23 juillet que nos voisins se réunissent en des fêtes animées et joyeuses.

Aux Etats-Unis, le 4 juillet, on célèbre la déclaration de l'indépendance américaine. A Washington, on défile devant le Président de la République et, dans beaucoup de villes, on lit sur les places publiques, au milieu de l'enthousiasme général, l'acte qui stipule la scission entre l'Angleterre et l'Amérique et on célèbre des messes d'action de grâce pour le salut de la nation.

C'est encore la promulgation de leur Constitution que fêtent les Italiens, le premier dimanche de juin, par des revues, des régates et des illuminations. En Suisse, la fête du tir fédéral, qui est la véritable fête nationale, se tient dans une ville différente chaque année.

Nous dirons enfin que l'Angleterre et l'Allemagne n'ont pas de fête nationale. Les premiers chôment à l'anniversaire de la naissance du roi et les seconds célèbrent, le 27 avril, la fête de l'Empereur. Il n'y a cependant aucune réjouissance publique.

Marcel FRANCE.



Les Gaités de la Semaine

Donc, les magistrats s'insurgent. Ils trouvent que les malfaiteurs abusent, que la tâche devient excessive, que le salaire du juge est maigre et le « fait du prince » abusif. Ils réclament un peu plus d'indépendance, le droit de rendre des arrêts et non point des services et une amélioration matérielle de leur précaire situation.

Hélas ! d'une part, la politique commande et, d'autre part, l'état des finances interdit ; de telle sorte que demain, j'en ai peur, sera pareil à hier et que les « gens à tourte et à jupons » — comme disait le citoyen Coutant, qui pousse le moins loin possible le respect des institutions — seront tenus comme jadis de distribuer la justice aveuglément mais courageusement, suivant leur conscience ou contre elle, moyennant quoi l'Etat, dont la générosité bien connue fait l'admiration générale, continuera à leur allouer des traitements pharamineux qui s'élèveront parfois jusqu'à 4.000 francs par an. Où est-tu, heureux temps des « épices » où le salaire n'était rien à côté des petits cadeaux qui, entretenant l'amitié comme on sait, rendaient la justice bienveillante ?

Celle d'aujourd'hui est pareille à Jenny l'ouvrière ; elle est honnête et désintéressée. Ça ne veut pas dire pour cela qu'elle en est plus heureuse !

On prêtait jadis à l'éminent président Magnaud l'intention de réclamer l'amélioration du sort des magistrats. Que ne prêtait-on pas, du reste, à cet homme d'élite ? Originalité, éloquence, clarté, science juridique. Mais à présent qu'il a surabondamment prouvé par son début à la tribune de la Chambre qu'il a indignement roulé ses prêteurs et que, de ces qualités, il ne possède aucune, nos juges feront bien de ne compter que sur eux-mêmes et de mettre en pratique l'action directe.

Ne vous semble-t-il pas qu'une grève, par exemple, serait tout indiquée ? Si elle ne profiterait pas à la magistrature, elle laisserait, du moins, un peu de repos aux criminels parisiens qui ne savent plus où donner de la tête.

Depuis que la Grande-Roquette a été désaffectée, tous les quartiers ont refusé successivement l'honneur et le profit de recevoir la guillotine. De sorte qu'à l'heure présente, il y a, dans les cellules de la maison de justice, un quarteron de condamnés à mort dont on ne sait positivement que faire. Il y aurait même à ce propos un moyen pour les magistrats d'agir sur les pouvoirs publics.

— « Admettez nos revendications, déclareraient-ils à leur ministre où nous prononcerons la peine capitale depuis le matin jusqu'au soir ! » A mort l'odieuse satire, la grisette qui vitriole et l'Apache surineur de pantes ! Ainsi l'heure viendrait vite où l'on ne saurait plus que faire des condamnés en expectative de guillotine et comme M. Fallières a d'autres Sissowaths à recevoir que de signer autant de grâces, il faudrait bien que la Chancellerie mit les pouces pour arrêter cette invasion de têtes.

Tous les chenapans ne sont pas, heureusement pour l'administration, comme Pierre Adam, dit « le Frisé des Halles » qui refuse présentement sa grâce et

réclame comme le plus profitable des honneurs la faveur de faire la connaissance de M. Deibler » qui a le droit, comme il dit, de gagner sa galette », et qu'il croirait léser en se soustrayant à la « veuve ».

— « Depuis que je suis condamné, le bourreau compte sur ma tête, a-t-il dit au directeur de la prison. J'estime qu'il serait malhonnête de l'empêcher de se la payer. J'ai l'habitude de ne faire de tort à personne. Et puis, le sort des fonctionnaires n'est pas si gai ; il faut, quand on le peut, leur venir en aide.

Et là-dessus, le « Frisé des Halles » s'est remis à ses préparatifs du grand voyage — qu'il ne fera peut-être jamais si l'administration continue à ne pas trouver le moyen de mettre les condamnés « dans leurs bois » comme diraient les intéressés », s'ils avaient encore le cœur à la rigolade.

A propos de voyages, rien n'est passionnant en ce moment autant que la lecture des échos de journaux.

Exemples : « M. Dumolard et Mme Dumolard ont quitté leur hôtel de la rue de la Petite-Chaise pour s'installer dans leur villa de Paramé » ; du même : M. Du Rand est parti hier pour Petit-trou-Pas-Cher où il passera l'été ».

Voilà certes des informations dont l'intérêt n'échappera à personne. Car, je ne doute pas que vous connaissiez les célébrités en question et que vous éprouviez une satisfaction sans mélange d'apprendre qu'elles ont fui la capitale pour aller se tremper dans l'onde.

Qui donc oserait, après cela, chicaner sur l'utilité de la presse et la nécessité pour les journaux d'augmenter sans cesse leur volume. Ainsi nous pouvons apprendre des nouvelles qu'il serait bien regrettable que nous ne connaissions point.

L'arrêté suivant mérite aussi les honneurs de la publicité. C'est un excellent maire de campagne qui l'a pris récemment pour la plus grande satisfaction de ses administrés et pour la mienne. J'espère que ce sera également pour la vôtre :

« Nous, maire de la commune de L..., avons arrêté ce qui suit :

« 1° Vu qu'il a été instruit par la gendarmerie de Bayon et d'après les malheurs qui se sont passés s'est jour dernier.

2° Que tous individus de notre commune qui ne tiendront leurs chiens à la tâche ou museler, seront susceptible d'être étranglé, ou pour être tuer par une personne d'office.

3° Tous individus qui ne feront pas tuer leurs chiens qui se seront battus ou ont été battu par un autre chiens, il est ordonné par la loi d'être tué sur le champ.

4° Si les particuliers si refuse, ils sont susceptible d'avoir un procès ou une amende qui sera très sévère.

5° En cas qu'il soit trouvé un seul,

seront tué sitôt qu'il seront trouvé sur la voix publique, et poursuivi conformément à la loi ».

Ça rappelle assez la justice du moyen-âge qui brûlait d'abord les gens et qui les jugeait ensuite. Mais c'est plus gai, cependant !

Georges ROCHER.



Lettre Parisienne

Une vente curieuse à l'hôtel Drouot

L'hôtel des ventes publiques de Paris, connu universellement sous le nom d'hôtel Drouot, est un capharnaüm où se rencontrent parfois, à côté d'objets de vile brocante, des reliques curieuses.

Nulle gloire qui n'ait eu quelque'une de ses épaves à passer par là. Ainsi, on vient d'y vendre, parmi un lot d'autographes dépendant de la collection Paul Dablin, le cahier de dépenses de Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène. C'est un témoin intime de l'époque de la déchéance, de celle où le conquérant tombé s'occupait encore à bouleverser — au crayon rouge — la carte du monde, et s'arrêtait à corriger — au crayon noir — ses comptes de ménage et de pharmacie, le tout pour la plus grande satisfaction du serviteur Pierron qui crut nécessaire d'ajouter aux gribouillages respectables du maître, ces mentions répétées : « Ces mots et ces chiffres sont de la main de l'empereur ».

Les reliques de Napoléon I^{er} sont rares, et pèchent souvent, soit par inauthenticité, soit par un déplorable ridicule.

La plus fameuse des premières serait, à en croire divers antiquaires avertis et notamment M. Bapst, le sceptre du sacre exposé au Louvre, à la galerie d'Apollon, sous l'étiquette de *Sceptre de Charlemagne*.

Lors de son sacre, Napoléon I^{er} voulut tenir en main le sceptre du vieil empereur d'Occident. On confia à un joaillier du Palais-Royal le soin de changer le velours rouge qui entourait le bâton, et ce fut avec une surprise bien explicable que l'artisan découvrit, gravés sur le métal mis à découvert, ces mots : « *Ce bâton appartient à moi, X... chantre de Notre-Dame 1280* ». Le grand-maréchal Duroc, prévenu, se refusa à dévoiler la particularité à l'empereur. Et voilà comment Napoléon I^{er} se vit sacré tenant en main un bâton de chantre, et le Louvre exhibe imperturbablement depuis un siècle un scep-

tre qui a bien servi à Napoléon mais qui n'a jamais appartenu à Charlemagne.

Pour les reliques ridicules, il suffit de voir au musée Carnavalet, dans les salles affectées au premier empire, quelques pièces de toilette intimes de Napoléon qu'il eût peut-être été préférable de dissimuler. Je cite de mémoire des cure-dents en fâcheux état, certaine brosse à dents à laquelle on m'excusera de refuser la moindre description, et même un gratte-dos, souvenir d'une infirmité rapportée d'Egypte et qui rappelle vraiment inopportunément que les demi-dieux eux-mêmes sont tributaires de vilaines misères humaines.

Remarquons d'ailleurs en passant que la rage exhibitive de nos conservateurs officiels ne connaît nulle réserve. N'est-ce pas au musée Victor-Hugo que l'on a placé une molaire en évidence dans une vitrine avec cette inscription délirante : — « *Dent arrachée à M. Victor Hugo par le docteur, le vendredi 11 août 1871, à Vianden, dans les jardins de l'hôtel de Mme Koch, à trois heures de l'après-midi* » ?

Pour en revenir à Napoléon, disons encore l'histoire de l'une de ses reliques les plus inattendues : son pot de chambre. Je la cueille — cette histoire — dans la collection de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* :

A l'époque où Napoléon n'était encore que Bonaparte, il avait pour sellier un brave homme du nom de Gagnery, qui était établi rue Chantierine, aujourd'hui rue de la Victoire. — Gagnery ayant équipé — à crédit — Bonaparte, nommé général en chef de l'expédition d'Egypte, bénéficia de la reconnaissance de son auguste client, qui l'attacha plus tard à sa personne en qualité de sellier de l'empereur.

Or, le 28 avril 1814, Napoléon s'embarquait à Fréjus pour l'île d'Elbe. Il avait partagé ses souvenirs entre ses fidèles, lorsque Gagnery qui se trouvait là, réclama à son tour :

— Que veux-tu que je te donne, mon pauvre Gagnery, dit l'empereur, je n'ai plus rien... que mon pot de chambre.

Gagnery revendiqua le meuble, « récipient de forme oblongue, muni d'une anse et décoré d'un N surmonté de la couronne impériale ». Retiré à Essonnes, dans une propriété appelée *La Nacelle*, Gagnery tenait la relique sous verre sur une cheminée ; et chaque année, à l'anniversaire de l'embarquement de Fréjus, il buvait solennellement dedans, en présence de quelques anciens fidèles de l'empire qu'il réunissait autour de sa table.

A sa mort, le vase fut adjugé 20 fr. à un inconnu.

C'était moins cher que le cahier de dépenses vendu la semaine passée à l'hôtel Drouot moyennant 525 francs...

René GROUGE.

PAPETERIE DE LUXE - MAROQUINERIE
CUIR REPOUSSÉ

Lecture. Reçoit toutes les nouveautés

GIDROL SŒURS

18, Rue Emile-Zola, 18
anc. rue St-Dominique

LESSIVE PHÉNIX

NE SE VEND QU'EN PAQUETS

de 1, 5, et 10 kilogr., 500 et 250 gr.
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac
c'est-à-dire non en paquets signé
J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

Manufactures de Produits Réfractaires

A. TERRASSIER

A. FOURNIER-TERRASSIER, Successeur

Ingénieur des Arts et Manufactures

Anciens Maisons Vve Rozier, Robin père et fil.
A. Pascal, réunis

TAIN (Drôme)

Spécialité de Fours économiques
pour boulangers, pâtisseries, ménages
et administrations. — Briques
de fourneaux. — Intérieurs de chemi-
nées. — Briques chauffe-pieds.

KAOLINS

GRAVIERS FELDSPATHIQUES

Fournisseur du génie, des manu-
tentions civiles et militaires et des
grandes administrations.

Eviter les Contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable Nom

NOS POETES

Louis MERCIER

Certains critiques découvrent, un peu naïvement peut-être, ce jeune poète qui est déjà un grand poète; si l'on peut l'ignorer en effet son premier volume *l'Enchantée* (Ollendorf édit.), qui malgré de très grandes qualités de fond et de facture passa un peu inaperçu (comme la plupart des œuvres de début) il n'est guère permis à ceux qui suivent le mouvement des lettres et des idées de ne pas savoir que son beau livre : *les Voix de la Terre et du Temps* remporta l'année passé le prix Archon-Despérouses à l'Académie conjointement avec le *Cœur Nostalgique* de mon amie M^{me} Comert-Maltiste.

Ce qui, dès ses débuts, attira l'attention sur Mercier, c'est qu'au milieu de l'immense production poétique de nos jours, il se révélait non seulement comme un habile arrangeur de mots, ceux-là sont nombreux, mais ce qui est bien plus rare comme un poète vrai, un être ayant une vision personnelle, apportant aux lettres un frisson profond. De *l'Enchantée* au volume qui reçoit aujourd'hui les louanges unanimes de la presse : *Le poème de la Maison* (Calmann-Lévy), certes la distance est grande, et un lecteur superficiel aurait peine peut-être à reconnaître dans les vers d'aujourd'hui l'auteur du *Tueur de Sirènes*. Pourtant c'est bien le même et celui qui ouvrait son premier recueil par ces belles pièces : *Les Bœufs*, *le Paysan mort*, *la Parole des blés*, etc., est bien celui qui chante aujourd'hui *la Maison*, *la Table*, *Eux* surtout. Plus de personnalité dans une forme désormais définitive et bien à lui, plus de maîtrise dans son art dégagé de toute influence extérieure, mûri aux rayons d'une pensée plus sûre d'elle, d'une volonté ferme et triomphante des excès d'une sensibilité profonde, tel est le Mercier du *Poème de la Maison*, ce livre remarquable qui célèbre avec infiniment de lyrisme et une profusion d'images tous ces objets familiers qui empruntent une âme à notre âme. Certes il est original, abondant, ingénieux, et en même temps observateur perspicace et pénétrant celui qui a ciselé ces poèmes où l'intimité profonde lutte avec le lyrisme le plus libre, ces petits chefs-d'œuvre qu'on appelle : *La Lampe*, *les Fenêtres*. Mais ce qui fait surtout sa valeur, c'est la passion qui vibre en chacun de ses vers.

Cette passion, elle débordait si ardente dans *l'Enchantée*, si irrésistible dans le *Tueur de Sirènes* ou *Songe d'Hiver*, que le poète lui-même s'en inquiétait, l'endignait, la détournait de ce qui trop facilement la rendait folle de l'être humain; et il la portait sur l'immuable splendeur de la Nature. Nous avions alors quelques unes des plus belles pièces des *Voix de la Terre et du Temps* : *La Prophétie de la mer*, *Aux collines*, *Aux arbres*. Mais quoi, c'était encore la *Vie*. Alors plus maître encore de cette sensibilité, si vivace que rien ne l'émousse, le poète l'a tournée vers les êtres inanimés, vers la *table*, vers le *lit*. Et dans le bois des meubles familiers, captive, domptée, mais frémissante encore, elle les anime d'une vie grandiose. Et voilà pourquoi le beau livre de Mercier n'est pas œuvre de

prodigieuse rhétorique ou d'habileté artistique, mais œuvre de grande et intense poésie, pourquoi il faut le lire et le relire, et pourquoi aussi il est bien le fils de ses aînés, celui que le poète devait fatalement nous donner.

Dans une lettre précieuse que l'auteur nous écrivait à propos du *Roman des soirs*, il y avait ceci : « Vous savez que l'amour est mon ennemi préféré » Eh bien, mon cher poète, méfiez-vous de cet ennemi, vous croyez avoir vengé sur lui les défaites du Tueur de sirènes, ou du Pèlerin, mais mystiforme, il revivait dans le flanc des collines, et voilà qu'encre il faut le poursuivre à la Cave et au Grenier, et si vous croyez l'avoir vaincu il est réfugié aux flancs de ce Lit sacré et sa seule présence anime toute la maison :

Les murs enracinés dans le cœur de la terre,
Le toit où les aïeux ont eu leur nuit d'amour
Le vieux seuil que leurs pas oubliés fréquenterent,
Et la table où le pain fut rompu par leurs doigts.
L'âtre où vécut le feu soufflé par leur haleine,
Et la lampe présente aux noces d'autrefois,
L'horloge qui sonna fatidique et seraine,
Les heures de la vie et celles de la mort.
Tous les êtres que l'homme a mêlés à son sort,
Et qui gardent un peu de son âme tressaillent,
Enivrés du bonheur sacré des épousailles.
Et pour bénir le lit et ses hôtes, voici
Qu'ils deviennent vivants.

Votre ennemi n'est pas mort, et c'est tant mieux pour vous, car il est le seul créateur et c'est lui qui fait vos vers si vivants, si humains, c'est tant mieux aussi pour nous à qui il donne au grand poète de plus, un poète dont l'œuvre belle est aussi utile car elle nous fait mieux sentir toute l'austère grandeur, tout le bonheur enclos dans la vie quotidienne, dans le foyer, la vie simple et forte, le labeur, la foi, l'apaisante, la consolante Nature.

JEAN-BACH-SISLEY.

BIBLIOGRAPHIE

LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction
de Mme Emmeline Raymond.

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette; depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées, un an, 14 fr.; 6 mois 7 fr.; 3 mois, 3 fr. 50.
— Avec planches coloriées : un an, 25 fr., 3 mois 13 fr. 50; 3 mois, 7 fr.

ANNUAIRE DE LA CHANSON

Pour paraître prochainement : *L'Annuaire de la Chanson*, du monde des Théâtres et de l'Enseignement libre; direction : 66, passage Brady, à Paris.

Par les soins d'Edmond Teulet, le chansonnier bien connu, cet annuaire comblera une regrettable lacune. Déjà l'*Annuaire de la Chanson* est honoré des souscriptions de M. Jules Claretie, de l'Académie Française; de Mme Amel, reine de la chanson; et des principaux rimeurs de couplets contemporains. Nous signalons cet ouvrage à nos chansonniers lyonnais.

FRATERNITÉ-REVUE

Revue laïque et chrétienne hebdomadaire paraissant tous les dimanches. Abonnement: France, 6 francs; Etranger, 12 fr. Direction: 24, rue d'Aligre, Chartres. Sommaire du n° 95 du dimanche 22 juillet.

Le budget d'une démocratie, E. de Ronchamp; La Morale laïque (théorie et pratique) (suite) Henri Hayem; Le rôle de la mère de famille considéré comme profession, Mme le Deur Edwards-Pillet; L'éducation Moderne (à suivre), Maxime Audouin; Attente, Hemcez; Un drame au bord du lac de Genève, E. de Ronchamp; Les amours du village, Gustave Nadaud; L'anniversaire Fernand Frischer; Le Setchouen (le Far West Chinois), Dr A. F. Legendre; La Semaine au Théâtre, Fabius de Champeville; Les Livres de la Semaine, Michel Epuy; La Semaine Financière, Ajin; Revue des Revues et Journaux, Petite Correspondance.

LECTURES FOUR TOUS

Sommaire du n° de juillet.

Notre interview de S. M. Haakon VII, roi de Norvège. — Pour sauver ceux qui travaillent sous terre. — Premier prix du Conservatoire! — La légende de la Rose. — Le Roman d'une fiancée de Napoléon par Champol. — Petit trou pas cher! Dessins à de Huard. — Comment la femme à barbe apprit à lire. — Des mains longues de cent lieues. — Manzéla. Nouvelle par Grazia Deledda. — Dans le monde des collectionneurs. — La Bande mystérieuse. Roman par M. Audouin.

Abonnements. Un an: Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le n° 50 centimes.

Spectacles et Concerts

CONCERTS BELLEGOUR

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, concert par l'orchestre municipal du Grand-Théâtre, sous la direction de M. Archaimbaud.

OLYMPIA

68, Rue Duquesne

Tous les soirs, à 8 h. 1/4, concert-spectacle. Attractions sensationnelles. Cinématographie. Vastes promenoirs-jardins. Jeudis, dimanches et jours de fêtes, matinée à 2 h.

CINÉMATOGRAPHE BELLEGOUR

Place Leviste

Tous les jours, de 3 h. à 10 h. du soir, jours fériés, dimanches et jeudis, à partir de 2 h.

GASINO DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Tous les jours, concert par l'orchestre du Casino. Tous les dimanches grandes fêtes dans le parc, fontaines lumineuses, feux d'artifice, etc., etc.

MOUCHE DU SOIR

Par bateau illuminé, pourvu d'un projecteur, d'un orchestre et d'un buffet. Départ à 9 heures du ponton La Feuillée.

BULLETIN FINANCIER

La facilité avec laquelle s'est effectuée la liquidation de quinzaine a produit sur notre marché une bonne impression.

La Rente française notamment est fermement tenue à 97,15. Les fonds russes s'alourdissent, le bruit de la démission du ministre Goremykme étant démenti.

Les actions de nos Sociétés de Crédit se raffermissent; La Banque de Paris à 1.536; le Comptoir National d'Escompte à 650; le Crédit Lyonnais à 1.160; la Société Générale à 646 et le Crédit Foncier à 690. Nous avons déjà montré l'intérêt qu'ont les porteurs d'obligations communales 3 % 1880 à demander, avant le 21 courant, l'échange de leurs titres contre de nouvelles obligations communales 3 % 1906.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que l'une des conséquences les plus intéressantes de cette opération sera de donner aux porteurs des garanties très avantageuses contre les risques de conversion ou de perte en cas de remboursement au pair.

Les chemins français s'améliorent: le Lyon à 1.328; le Nord à 1.741 et l'Orléans à 1.381.

Les rentes étrangères sont calmes; l'Extérieur à 95,67; le Portugais à 70,15; le Turc à 96,20 et l'Italien à 102,35.

Les fonds russes s'inscrivent en baisse; le nouveau 5 % à 88; le 3 % 1891 à 63,85; le 1896 à 62,66 et le Consolidé à 76,20.

Sur le marché en Banque on demande la Capillitas à 73 francs et la Librairie Ollendorf à 139,50.

L'action de la Compagnie des mines de fer d'Arditurri va être prochainement introduite sur le marché en Banque. Disons à ce propos que des travaux considérables de préparation exécutés dans les mines d'Arditurri ont fait connaître des quantités extrêmement importantes de minerai.

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER

P. LEGENDRE & C^{ie}, r. Bellecour dière Lyon

ST-GERVAIS-LES-BAINS

Dermatoses. — Neurasthénie.

SALINS DU JURA

Débilité des Femmes et des Enfants.

VALS SOURCES VIVARAISES

à minéralisation graduée Nos 1, 3, 5, 7, 9.

Le **Conseil des Femmes**, dont les intéressants sommaires sont bien connus de nos lecteurs, rembourse tout abonnement par de ravissantes primes dont voici le détail:

Un chemin de Table de style Empire, d'un dessin inédit très élégant et décoratif, long de 1 mètre et large de 40 centimètres, tout prêt à être brodé sur toile péruvienne garantie, ou

Six Mouchoirs festonnés en fine batiste, à broder en blanc ou en couleurs, ou

Trois pans de Gravates lingerie, jolie guirlande Louis XVI, à broder sur batiste fine.

Toute abonnée du **Conseil des Femmes**, recevra donc gratuitement par an:

12 numéros de revue, soit

384 pages de texte formant la valeur de 11 à 12 volumes à 3 fr. 50, comprenant 200 articles variés et littéraires

qui la mettront au courant du mouvement intellectuel et social contemporain. Elle sera renseignée sur la vie, le travail et l'activité des femmes dans tous les temps et dans tous les pays; elle pourra préparer ses filles à une destinée heureuse et utile. Tout cela, sans qu'il lui en coûte un centime, puisque son abonnement lui aura été entièrement remboursé.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

CONCOURS D'EMBALLAGE

pour fleurs, fruits, légumes, primeurs

La Compagnie des Chemins de fer de Paris et Lyon et à la Méditerranée informe le public qu'elle organise avec le commissaire général de l'Exposition coloniale de Marseille, une exposition nationale de matériel d'emballage pour fleurs, fruits, légumes et primeurs (paniers, caissettes, cageots, etc.).

Cette exposition comprendra, en outre, un concours d'emballeurs et d'emballeuses qui auront à confectionner en présence du jury des colis fleurs, fruits, légumes. Les fleurs, fruits, légumes seront fournis par le commissaire et les emballages seront désignés par le jury parmi les objets exposés.

Ce concours aura lieu très probablement le samedi 8 septembre 1906, dans l'enceinte de l'Exposition coloniale.

Le programme et les conditions en seront indiqués incessamment par un avis dans les journaux et une circulaire qui sera distribuée par les syndicats agricoles.

Les demandes de renseignements doivent être adressées par correspondance à M. l'inspecteur principal de la 8^e section d'exploitation du P.-L.-M., commissaire du concours (adresse gare de Marseille).

Ne confondez pas. Exigez la date du tirage sur les Billets Série Rouge et Jaune de la

LOTÉRIE DE ST-POL-SUR-MER
pour Enfants Tuberculeux, osseux ou ganglionnaires

La Seule qui tire tous ses gros lots en 1906, le 14 Août prochain en un seul tirage.

535 Gros lots: 400.000, 250.000, 50.000, 20.000 et 532 autres de 5000 à 100^f

Le Billet à UN FRANC

Ecrire COSTE-PIZOT, Dir. de l'Express, Agent gén. de la Loterie 32, rue Lepelletier, à Lille. Joindre enveloppe affr. 0.15 par 5 billets. Ajoutez 2 fr. par abonné UN AN à l'Anti-Tuberculeux et au N° gagnant, donnant les N° sortis aux Loteries françaises. En vente dans les Débits de Tabacs, Libraires, Changeurs, etc.

CORSETS SUR MESURE

Corsets tout faits

Germaine CROCHAT

2, Rue d'Egypte, 2

CORSETS DROITS

conservant à la taille souplesse et élégance sans fatigue

CORSETS

avec ceinture abdominale invisible (modèle déposé)

*Ceintures pour Sports***MODES**

La Maison LOUISON, 15, rue Gasparin, se recommande par son joli choix de très beaux Modèles de Paris, et recopie à des Prix modérés.

Elle se charge également des réparations à d'excellentes conditions.

LOTÉRIE D'AUTUN

(SAONE-ET-LOIRE)

300.000 Francs

TROIS GROS LOTS

1 GROS LOT **25.000 fr.** - 2 LOTS DE **5.000 fr.**

4 lots de 500 fr., 80 lots de 100 fr.

87 Lots, tous payables en argent, donnant **45.000 fr.****TIRAGE : 15 NOVEMBRE 1906****Le Billet : UN Franc**

En vente dans toute la France et Colonies, chez libr., papet., bur. de tabac, et pr recevoir à domic., env. mandat-poste du montant des billets avec envel. affr. à 0,15 c. par 5 bil. à L'AGENCE FOURNIER, 14, r. Confort, LYON

TRUFFES DE SAVOIE

A. MAZET, Chambéry

Spécialités de la Maison

CARAMELS MAZET

Pomme, citron, orange, framboise, chartreuse, violette, réglisse, vanille, café, chocolat.

Marque déposée

Dépôt : chez Mme Vve **BROYER**
4, Place du Change, 4

BOSC

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION DE COSTUMES

pour Bals Masqués

et Habits

MATÉRIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, 1
derrière le Gd-Théâtre

Produits insecticides de la Maison DALOZ de LYON

DÉTAIL : Pharmaciens, Droguistes et Épiciers

**CAFARDS**

détruits avec la poudre

MAZADE & DALOZ

Boîte 1 fr.; Demi-Boîte, 0.50

GRAINS DE BAREZIA

pour la destruction des

RATS

Boîte 0.60

NÉVRALGIES MIGRAINES. Guérison certaine par l'emploi du **NEVROL**
A. DAILLOUX, pharmacien de 1^{re} cl., CHAGNY (S.-et-L.)
Flacon 2 fr. - Lyon Dépôt général : PHARMACIE DAMIRON, place de la Bourse
En vente aussi : PHARMACIE DES CELESTINS, pl. des Celestins

INSTITUT D'HYDROTHERAPIE MÉDICALE

25, Rue Bât-d'Argent, LYON

BAINS, DOUCHES, MASSAGES

Traitement des Maladies nerveuses, Neurasthénie, Douleurs,

Constipation, Maux d'estomac, Foulures

Ord. médic. scrupuleusement exécutées. Personnel diplômé

LOTÉRIE DE GRAY

Pour l'agrandissement du Musée AU CAPITAL DE

200.000 fr.

TIRAGE : 20 Décembre 1906

DEUX GROS LOTS

10.000 et **5.000** F.

2 Lots de 1.000 et 54 Lots de 500 à 100

58 Lots pour **24.000 fr.****50 cent. LE BILLET**

En vente dans toute la France, chez débits tabacs, libraires, coiffeurs, etc. Pour recevoir à domicile, adresser mandat du montant des billets avec envel. affranchie à 0,10 par 5 billets à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon
Concessionnaire générale

Loterie d'Arles (Bouches du Rhône)CONSTRUCTION D'UN HOPITAL-HOSPICE
Autorisée par arrêté ministériel du 3 mai 1905

TROIS GROS LOTS

UN DE **120.000** fr.
et deux de **10.000** fr.5 lots de 1.000 fr.; 40 de 500 fr.
400 de 100 fr.; soit en tout : **160.000 fr.**
tous payables en argent

Tirage : 29 Juillet 1906

Le Billet : **UN FR.** En vente dans toute la France et les Colonies, chez libraires, bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, concessionnaire générale, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0.15 pour 5 billets.

TISSUS, MERCERIE, PASSEMENTERIE

ALBERT MÉLÈSE

PARIS — 54, Rue Etienne-Marcel (Place des Victoires) — PARIS

Téléphone : 142-97

Téléphone : 142-97

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR COUTURIÈRES

La Maison ne répond qu'aux demandes faites par les Maisons de couture

ENVOI DE CARNETS D'ÉCHANTILLONS CHAQUE SAISON